|  |  |
| --- | --- |
| logoquadri_150dpi_25_IBM | DIRECTION DE L’ARCHITECTURE,  DU PATRIMOINE ET DES JARDINS  15, RUE DE VAUGIRARD – 75006 PARIS  TÉLÉPHONE : 01 42 34 22 10 - [marches-apj@senat.fr](mailto:marches-apj@senat.fr) |

**palais du Luxembourg  
ET DEPENDANCES**

**EXPLOITATION, maintenance preventive et corrective des installations techniques de courant fort, courants faibles, chauffage, ventilation, climatisation, désenfumage et plomberie**

**DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES**

**-**

**Accord-cadre**

**cahier des réponses attendues**

NOVEMBRE 2025

Pour chacun des sous-critères du critère « Valeur Technique », le candidat fournira les éléments mentionnés ci-après. Il indiquera lors de la remise de son offre, dans le cahier des réponses attendues (CRA), les numéros de pages et les paragraphes de son mémoire technique qui mentionnent les éléments demandés ainsi que les annexes qui pourront illustrer par des exemples équivalents son savoir-faire et son retour d’expérience dans le domaine.

**La remise de ce document est obligatoire, son absence conduira au rejet de son offre.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Valeur technique globale** | **Articles et pages du mémoire technique** | **Annexes concernées** |
| Pertinence de l’organisation et de la méthodologie pour toutes les composantes du marché (prise en charge, exploitation, maintenance, astreinte) : 45 % de la valeur technique. |  |  |
| Qualité et pertinence des moyens matériels et humains affectés à la réalisation des prestations du marché : 30 % de la valeur technique. |  |  |
| Qualité et pertinence des actions et des documents de reporting : 10 % de la valeur technique. |  |  |
| Mesures proposées par l’entreprise dans le en matière de RSE (Responsabilité Sociétale des entreprises) dans le cadre du présent marché  : 15 % de la valeur technique. |  |  |

**I. Pertinence de l’organisation et de la méthodologie pour toutes les composantes du marché (prise en charge, exploitation, maintenance, astreinte).**

*La démonstration apportée par le candidat pour tous les points suivants pourra être étayée par des exemples récents (moins de 18 mois) utilisés sur des contrats d’importance (nombre de bâtiments, nombre d’équipements, nombre d’heures de maintenance réalisées, etc.) et de technicité équivalente.*

1.1. Le candidat précisera l’organisation qu’il propose de mettre en place pour chacune des phases et des domaines techniques du marché **d’exploitation et de maintenance** (recouvrement et prise en charge, mise à jour documentaire, gestion du marché, exploitation, maintenance, astreinte, etc.) en mentionnant le rôle, les fonctions et les responsabilités exercées, notamment par chacun des collaborateurs affectés au contrat (permanents du site, chargé d’affaires, supports technique, QSE et méthodes, *etc*.).

Pour chacun d’entre eux il indiquera les heures allouées dans la DPGF (cf. les onglets correspondants du fichier .xls).

1.2. Pour les prestations d’exploitation et de maintenance : le candidat présentera l’organisation (nombre de personnes, compétences, horaires) qu’il propose pour la présence des membres de son équipe sur site selon la tenue ou non des séances du Sénat.

1.3. Le candidat présentera les actions, les méthodes, les supports et livrables remis à chaque étape.

Cette présentation indiquera les moyens techniques et matériels (ceux propres au candidat et à ses sous-traitants envisagés), la documentation technique, les procédures, les outillages, les pièces de rechange, *etc*.

1.4. Le candidat indiquera les prestations (quelle que soit leur nature) qu’il envisage de sous-traiter, en justifiant son choix.

Il mentionnera, le cas échéant, les entreprises sous-traitantes, en décrivant leurs qualifications, capacités techniques, professionnelles et financières.

Il précisera les modalités de suivi et d’évaluation des prestations sous-traitées.

1.5. Le candidat décrira le système d’astreinte assurée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en indiquant notamment :

a) Les moyens en personnel de ce service d’astreinte ;

b) Les moyens en matériel de ce service d’astreinte ;

c) La situation géographique et les coordonnées téléphoniques du PC d’astreinte ;

d) La description de son fonctionnement par rapport à l’entreprise, à l’équipe permanente et à ses sous-traitants.

Pour rappel, dans l’hypothèse où l’entreprise ferait appel à un sous-traitant pour assurer le PC d’astreinte, elle devra fournir, outre les renseignements ci-dessus et ceux fournis au titre du § 1.4 *supra*, tous les documents permettant d’apprécier la capacité de son sous-traitant dans ce domaine. La sous-traitance pour les interventions d’astreinte est interdite sauf pour les constructeurs en renfort de l’entreprise.

**II. Qualité et pertinence des moyens matériels et humains affectés à la réalisation des prestations du marché**

*De même que précédemment, la démonstration apportée par le candidat pour tous les points suivants pourra être étayée par des exemples récents (moins de 18 mois) utilisés sur des contrats d’importance (nombre de bâtiments, nombre d’équipements, nombre d’heures de maintenance réalisées, etc.) et de technicité équivalente.*

2.1. Pour les prestations **d’exploitation et de maintenance, d’encadrement et de suivi du marché,** le candidat fournira les effectifs ainsi que les CV et, par défaut, les profils de toutes les personnes susceptibles de contribuer à la réalisation des prestations du marché et de celles appelées en renfort (spécialistes, remplacement, *etc.*).

Il est rappelé que les profils indiqués seront contractuels à la notification du marché.

2.2. Pour les prestations **d’exploitation et de maintenance,** le candidat précisera les matériels mis à disposition de ses personnels.

**III. Qualité et pertinence des actions** **et des documents de *reporting***

*De même que précédemment, la démonstration apportée par le candidat pour tous les points suivants pourra être étayée par des exemples récents (moins de 18 mois) utilisés sur des contrats d’importance (nombre de bâtiments, nombre d’équipements, nombre d’heures de maintenance réalisées, etc.) et de technicité équivalente.*

3.1. Le candidat fournira tous les éléments nécessaires permettant d’apprécier le suivi et la traçabilité des actions de maintenance, notamment à caractère réglementaire, établis aux fréquences demandées à partir des données de la GMAO (processus de traitement des demandes d’intervention de maintenance corrective, préventive, réglementaire, travaux, *etc*.).

3.2. Le candidat fournira tous les éléments nécessaires permettant d’apprécier les documents de *reporting* (fiche d’intervention, rapports mensuel, annuel, *etc*.).

3.3. Le candidat indiquera le contenu et la fréquence des autocontrôles réalisés sur les aspects techniques des prestations qu’ils soient réalisés par les moyens propres du candidat ou par ses sous-traitants (fréquence, contrôles réalisés, personne en charge du contrôle, traitement des observations, *etc*.).

**IV. Qualité des mesures proposées par l’entreprise en matière de RSE (Responsabilité Sociétale des entreprises)**

4.1. Le candidat fournira tous les éléments nécessaires permettant d’apprécier la manière dont son entreprise favorise la montée en compétence de ses collaborateurs impliqués sur les missions du présent marché au travers de formation, de tutorat ou tout autre moyen.

4.2. Le candidat fournira tous les éléments nécessaires permettant d’apprécier les démarches environnementales et en matière de sécurité mises en œuvre dans le cadre de l’exécution des prestations du présent marché (moyens humains, moyens techniques, contrôles réalisés, *etc*.). Une présentation générale de la politique de l’entreprise ne sera pas considérée.